L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. — [illegible] — Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 11 JANVIER 1861.

G. F. WEISSE, E. DUVERGNE, N. DUFOUR, J. BARRY — Éditeurs-Propriétaires.

VENDREDI MATIN, 11 JANVIER.

Voir la seconde page, pour :
Le Feuilleton,
Le Bulletin Commercial,
Le Marché aux Bestiaux,
Le Mouvement du Port,
Le Départ des Steamers et Bateaux.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Liste des lettres.

On trouvera aujourd'hui, à notre deuxième page, la liste des lettres françaises, espagnoles et italiennes.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par G. Lhomond, Blache & Co, 69 Chartres — Habits [illegible].

Par C. E. Girardey, [illegible].

Par Bernard Turpin, [illegible], dans la rue Vieille Levée, no 35 [illegible].

La paix ou la guerre.

La paix ou la guerre—telle est l'alternative posée en ce moment au Nord par le Sud, placée par le président des Etats-Unis dans son message, par divers sénateurs et représentants dans des propositions soumises au Congrès, et enfin, en dernier lieu, posée révolutionnairement par des faits patents et qui ne permettent plus de reculer.

Le président vient de tenter un dernier effort en envoyant un nouveau message au Congrès, et cette mise en demeure se trouve appuyée par les préparatifs des combattants du fort Moultrie. Si la majorité républicaine ne consent pas à accepter ses amendements proposés à la Constitution, son l'appel au peuple suggéré par M. Crittenden, la guerre devient inévitable.

Nous avons vu que le comité des treize de la Chambre et celui des treize du Sénat n'avaient pu, après un mois de travaux, aboutir à l'adoption d'un arrangement acceptable pour toutes les parties. [illegible] M. Crittenden et Douglas sont revenus à la charge et ont fait entendre des paroles éloquentes auxquelles les républicains paraissent sûrs rester insensibles.

Les avertissements n'auront pas manqué aux partisans de M. Lincoln, et si quelque chose eût pu toucher leur cœur de bronze, c'eût été le dernier appel contenu dans le discours que M. Douglas a prononcé le 3 janvier, et dont voici quelques extraits tirés d'une analyse abrégée :

"Après avoir rappelé les intentions et le but des républicains et les appréhensions que leur triomphe a fait naître au Sud, M. Douglas leur pose cette question : si les républicains n'ont pas l'intention de faire ce que le Sud craint, pourquoi refusent-ils d'amender la Constitution de façon à enlever le pouvoir d'agir dans ce sens ? Il lui demande le droit de la Caroline du Sud de se séparer, mais elle l'a fait. Il n'est donc droit d'expulser les officiers fédéraux de ses limites, mais elle l'a fait. Il serait disposé à aller aussi loin qu'aucun homme pour donner force à la Constitution et aux lois ; mais comment exécuter les lois dans un pays qui n'a pas [illegible] ? [illegible] préparés à la guerre ? Nous pas préparés [illegible] soldats, et des munitions et des navires pour la bataille, mais sommes nous préparés dans nos cœurs pour une guerre avec nos frères ?

"Il ne veut pas songer à une guerre, ni tolérer la moindre idée de guerre jusqu'à ce que tout ce qui est possible ait été tenté et ait échoué et jusqu'à ce que tout espoir d'union ait disparu, alors, et seulement alors, il délibérerait [illegible] l'Union. La guerre c'est la désunion certaine, inévitable, irréparable [illegible]. Le peuple de l'Ouest ne reconnaît pas cette doctrine. [illegible] Le gouvernement [illegible] [illegible] dans les formes prescrites par les lois et la Constitution [illegible] des Etats-Unis [illegible].

"M. Douglas presse le Sénat d'adopter soit les résolutions de M. Crittenden, soit les siennes. Les républicains ne peuvent prétendre qu'ils seraient la ruine de l'Union et la paix ; en un moment aussi critique, aucune disposition à effectuer un compromis. [illegible] Il s'agit de choisir entre la guerre ou un compromis. Pourquoi ne serait-ce pas un compromis ? [illegible] Que ce résultat soit soumis au peuple [illegible].

"Pour la guerre entre dix-huit Etats d'une part et quinze Etats de l'autre [illegible] Et dans quel but la ferait-on ? [illegible] Cette guerre devrait avoir une fin et se terminer par un traité de paix et une séparation éternelle. Pourquoi ne pas en éviter les horreurs en commençant par où doit forcément finir par s'entendre.

"Il y a encore quelque espoir pour le pays, cependant il doit remarquer que le présent les pronostics sont tout sanglants. Tout homme dont les yeux, les entendre, les sentir dans l'air, mais fatal. Il faut être aveugle pour ne pas le voir. [illegible] il faut avoir une guerre pour une question de maintien de programme ? [illegible] pour traiter le politique [illegible] [illegible] en disséminant. Nous avons tous des enfants [illegible] patrie ?"

M. Douglas a terminé son discours par un éloquent appel en faveur de l'Union, qui a été fort applaudi par les galeries, mais il n'a pas réussi à convaincre ses adversaires. Le message du Président n'a pas obtenu leur plus de succès, car sa mesure républicaine a proposé de la renvoyer à un comité. Peut-être le rétablissement du canon aura-t-il le pouvoir de faire comprendre à ces esprits volontaires l'imminence de la question. En tous cas ils seront bien forcés de choisir entre la paix ou la guerre, car la situation ne comporte plus de moyen terme.

Nous recevons de M. F. Reibaud, consul général du Mexique à la Nlle-Orléans, la lettre suivante que nous nous empressons de publier et sur laquelle nous croyons devoir appeler l'attention toute spéciale de nos lecteurs.

Consulat Général du Mexique.

Nlle-Orléans, 10 janvier 1861.

MM. les Éditeurs de l'Abeille.

J'ai l'honneur de vous adresser une lettre que je viens de recevoir du Président du Mexique. Elle confirme la nouvelle importante apportée dernièrement par le steamer anglais et mettra fin, je l'espère, aux bruits répandus par des esprits malveillants [illegible] sur le sort [illegible] de la cause libérale.

La triste fin du parti clérical [illegible] [illegible].

Je n'ai pas [illegible] [illegible] à Mexico.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de ma considération très distinguée,

F. REIBAUD,
Consul Général du Mexique à la Nlle-Orléans.

Voici la lettre que le président Juarez a adressée à M. Reibaud :

Vera-Cruz, le [illegible] janvier 1861.

Mon cher ami,

[illegible] Benito Juarez.

Bureau du Trésorier—Hôtel de ville.

Nlle-Orléans, 7 janvier 1861.

Le public est [illegible].

ADAM GIFFEN, Trésorier.

Avis spécial aux Encanteurs.

[illegible]

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Dépêche particulière envoyée à l'Abeille.

LES TROUPES A BATON-ROUGE.

Arrivée de l'expédition.

LA GARNISON SE FORTIFIE.

On s'attend à une capitulation.

ENTHOUSIASME DES SOLDATS.

Bâton-Rouge, jeudi 10 janvier 1861.

MM. les Éditeurs de l'Abeille,—Nous sommes arrivés ici ce soir, à 8 heures moins dix minutes, à bord du National. Dans notre voyage, notre bateau chargé de troupes a attiré l'attention des steamboats qui nous croisaient et des gens qui nous regardaient du rivage. Beaucoup d'entre eux semblaient ignorer le but de l'expédition; ceux qui en étaient instruits nous accueillaient avec des bravos frénétiques.

L'arsenal et les casernes sont encore au pouvoir des troupes des Etats-Unis, et le bruit court que la garnison est résolue à se fortifier et à se défendre aussi longtemps que la résistance sera possible, c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée de renforts. L'opinion générale de nos hommes est que les troupes fédérales rendront la place dans la matinée, dans le cas contraire, on commencera immédiatement les opérations actives.

Il m'est impossible de vous faire connaître par le télégraphe l'enthousiasme de notre milice et son esprit de discipline [illegible]. Les Washington Artillery, les Chasseurs à pied, les Crescent Rifles, les Louisiana Guards, les Sarsfield Guards et les Cadets d'Orléans sont tous joyeux, bien portants et animés du même esprit. C'est avec confiance en nos officiers et en notre fortune que nous saluons d'ici tous nos amis de la Nouvelle-Orléans. CADET.

Convention d'Etat de l'Alabama.

Acte de Sécession.

CONDITION MILITAIRE DE L'ETAT.

Montgomery, 9 janvier.—Pendant le débat de la Convention aujourd'hui, M. Bulger, de Tallapoosa, a présenté un préambule et des résolutions d'un caractère conservateur et dans les vues coopérationnistes.

Résolu : Que l'Alabama devrait inviter les Etats du Sud à se réunir en convention à [illegible] que possible afin de considérer et d'entendre sur l'état de leurs griefs et sur le meilleur mode de réparation que soit par l'Union soit en dehors [illegible].

Renvoyé devant le comité des treize.

M. Baker, de Russell, a présenté une résolution que requière le gouverneur de fournir à la Convention des informations sur le nombre des soldats [illegible].

M. Jemison a présenté un amendement [illegible].

M. Yancey a présenté un amendement [illegible].

La résolution ainsi amendée a été adoptée.

M. Coleman a présenté ce qui suit.

Qu'il soit résolu par le peuple de l'Alabama [illegible].

Cette résolution a donné lieu à un long débat et [illegible] jusqu'à jeudi 10 heures.

Dernières nouvelles de Montgomery.

Montgomery, 10 janvier. — Le comité des treize a rapporté l'ordonnance de sécession ce matin, qui sera discutée et probablement adoptée. Le rapport de la minorité sera présenté. [illegible]

Convention d'Etat de la Floride.

Ce rapport ici, d'après un bonne autorité, que la Floride passera aujourd'hui l'ordonnance de sécession.

Offre de marins démissionnaires.

Le capitaine Randolph, de la marine des E. U. a donné sa démission hier, et a immédiatement offert ses services au gouverneur de l'Alabama.

Troupes fédérales pour la Floride.

Boston, 10 janvier. — Le steamer Joseph Whitney a quitté dans l'arsenal des provisions et des munitions de guerre ainsi que des troupes et [illegible] l'expédition, on suppose que sa destination est la côte de la Floride.

Dernières nouvelles de l'Alabama—Arrêté de la convention d'Etat.

Montgomery, 10 janvier, 9 h. P. M.—La convention est restée en session secrète tout le jour et s'est ensuite ajournée jusqu'à demain. Aucune ordonnance de sécession n'a encore passé quelque [illegible].

Deux compagnies ultérieures partent cette nuit pour Mobile.

Convention d'Etat du Mississippi.

Jackson, 10 janvier.—La convention est restée en session secrète toute la journée et s'est occupée de choses importantes.

Dépêche du Star of the West.

New-York, 10 janvier.—Une dépêche du capitaine McGowan du steamer Star of the West, annonce son arrivée et son attaque devant le port de Charleston, avec des troupes pour le major Anderson. Tout était bien à bord.

Rapport Confirmé.

Washington, 10 janvier.—Des dépêches reçues ici, confirment la nouvelle que le fort Moultrie et les batteries de l'île Morris ont fait feu sur le steamer Star of the West.

Saisie de forts dans la Caroline du Nord.

Wilmington, 10 janvier.—Les Smithwell Guards se sont emparés, dans la nuit du 8, des forts Johnston et Caswell.

Nouvelles de Washington.

Washington, 10 janvier.—[illegible]

[illegible]

Le président a résolu de destituer tout fonctionnaire qui prêche la désunion.

Les mouvements militaires sont très actifs en ville. On a levé cinq compagnies en une semaine.

Nouvelles du siège de la guerre.

Norfolk, 9 janvier.—Le sloop de guerre Brooklyn est parti aujourd'hui pour Charleston.

Washington, 9 janvier.—Le but de l'envoi du Brooklyn est, à ce que l'on suppose, de ramener à Norfolk les troupes qu'on avait envoyées au fort Sumter, et que les Carolinéens ont empêché d'entrer.

Charleston, 9 janvier.—Après l'attaque dirigée contre le Star of the West, le lieutenant Hall a été envoyé du fort Sumter à la ville et a eu une conférence de deux heures avec le gouverneur. Le résultat n'en est pas connu.

Nouvelles importantes de Charleston.

Communication entre le gouverneur Pickens et le major Anderson.

Charleston, 10 janvier — Le major Anderson a envoyé, par le lieutenant Hall, un message au gouverneur Pickens, l'informant qu'après un laps de temps raisonnable pour le retour de son messager, il ne permettra à aucun navire de passer à la portée des canons du fort Sumter. Le gouverneur Pickens a répondu que toute tentative pour renforcer les forts, de la part du gouvernement général, sera considérée comme un acte d'hostilité.

Par suite de cette notification, des agents spéciaux ont été envoyés au dehors de la barre pour prévenir tout bâtiment, armé ou non, ayant des troupes à bord pour renforcer la garnison du fort Sumter, de ne pas entrer dans le port.

A l'égard des menaces faites par le major Anderson contre les navires dans le port, le gouverneur Pickens a répondu : "Vous seul devez être juge de votre propre responsabilité ; votre position dans le port a été tolérée par les autorités de l'Etat."

Le gouverneur Pickens a pris possession du steamer Marion pour le service de l'Etat.

Délibérations du Congrès.

Washington, 10 janvier.—Au Sénat, aujourd'hui, M. Slidell a pris la parole sur la résolution qu'il a présentée hier, concernant la conduite du Président pour n'avoir pas envoyé au Sénat le nom du nouveau secrétaire de la guerre.

M. Davis a fait un discours sur la position de l'Union. En réponse, M. Trumbull a dit qu'il appris que le major Anderson avait l'intention de bombarder et de raser plat la ville de Charleston si l'on tire encore sur le navire à vapeur Star of the West.

M. Green a demandé à M. Trumbull s'il connaît la raison principale qui a porté le major Anderson à abandonner le fort Moultrie pour se retirer au fort Sumter. Ce dernier a répondu que M. Green doit bien savoir que la Caroline prétend [illegible].

Election de la Louisiane.

Natchez, 10 janvier.—Voici le vote dans la paroisse Concordia :

Séparation—District sénatorial : Juge Perkins 210 ; [illegible] Connor 193 ; représentant Z. York 198 ; Jos. E. Miller 193.

Coopération — District sénatorial : G. P. Weisch 55 ; représentant Ch. Cosgrove 50 ; [illegible] Low 50.

NOUVELLES D'EUROPE DE TROIS JOURS PLUS RÉCENTES.

Arrivée du Nova Scotian.

Portland, 10 janvier.—Le Nova Scotian, parti de Liverpool le 27 et de Londonderry le 28 est arrivé à ce port, avec des nouvelles de trois jours plus récentes que celles de l'Asia.

Marchés européens.

Liverpool, 28 déc.—Les ventes de coton des trois derniers jours de la semaine sont de 72,000 balles, dont 20,000 pour la spéculation et 5,000 pour l'exportation.—Toutes les qualités de [illegible].

Fair Orleans, 7 1/2 d. Mid. Orleans, 6 3/8 d.
Mobile, 7 3/8 d. Mobile, 6 1/4 d.
Upland, 7 1/2 d. Upland, 6 1/4 d.

Les ventes de la semaine s'élèvent à 94,000 balles. Le stock de coton à Liverpool s'élève à 503,000 balles, dont 403,000 de provenance américaine.

Les céréales sont fermes et en hausse ; les provisions lourdes.

Londres, 28 décembre. — Les consolidés au comptant ont fermé à 92 1/2 à 92 5/8.

Paris, 28 déc.—La Bourse est lourde et la 3 0/0 a baissé de 15 francs.

Dernières nouvelles d'Europe.

Bombardement de Gaëte.

Portland, 10 janvier.—Le steamship Nova Scotian, parti de Liverpool le 27 et de Londonderry le 28 décembre, apporte les nouvelles d'Europe suivantes :

Italie.—Le journal des Débats démontre la nécessité de retirer la flotte française de Gaëte.

Les rapports que les affaires de Gaëte disent que le 22 le bombardement continuait sans relâche. Il est arrivé une députation de la Calabre qui a promis de Gaëte à une insurrection en faveur du roi.

On s'attend probablement à l'attaque de Gaëte par mer.

Le Pays de Paris, prédit que, le parti de Garibaldi obtiendra la majorité aux élections pour le Parlement italien.

Le comte de Cavour a l'intention de se retirer provisoirement du ministère sarde.

Autriche et Hongrie.—Le correspondant à Vienne du Times de Londres dit que le gouvernement autrichien n'abandonnera la Hongrie que par la force brutale.

Il est assez annoncé que la France et l'Angleterre sont complètement d'accord pour ce qui regarde la Vénétie.

Les nobles de la Hongrie n'ont pas une apparence satisfaisante. On refusait de payer les taxes.

Inde et Chine.

Avant que l'empereur n'eût été contraint à signer la paix, son palais d'été, les jardins, temples et pagodes à six ou sept milles à la ronde, ont été détruits par le feu.

La perte des valeurs, à l'exception des bâtiments, est d'environ deux millions de livres.

Des avis de Calcutta jusqu'au 23 novembre, annoncent que Nena Sahib est dans le Thibet avec plusieurs milliers de partisans.

Marché au coton de Montgomery.

Les prix du coton sont plus faciles ; le middling est coté à 10 cts, et le strict middling à 10 1/4 à 10 1/2 cts.

Passage de bateaux.

Vicksburg, 10 janvier. — Les steamers Cora Anderson et H. R. W. Hill ont passé hier à midi, le Magenta et le Yazoo à 9 h. P. M., le Minnehaha, le John Walsh et le Monarch à 3 heures ce matin.

DELAWARE.—La législature du Delaware s'est assemblée à Dover le 2 janvier et s'est organisée par l'élection de Dr Martin comme président du Sénat et de M. Williamson comme président de la Chambre.

L'honorable H. Dickinson, commissaire du Mississippi, a été introduit et a prononcé devant les deux chambres un discours très tranché en faveur de la Caroline du Sud et de la séparation et a invité le Delaware à se joindre aux autres Etats pour former une confédération du Sud. Il a réclamé le droit pour les Etats du Sud de se séparer et a ajouté que si on ne leur permettait pas de le faire, la guerre était inévitable. Ce discours a été reçu par des applaudissements et des sifflets.

Après le discours la Chambre a adopté à l'unanimité la résolution suivante, qui a obtenu la majorité du Sénat :

"Résolu, Que tout en ayant ouï envers l'honorable H. Dickinson, commissaire du Mississippi, de la courtoisie qui lui est due comme représentant un Etat souverain de la confédération aussi bien qu'à l'Etat qu'il représente, nous jugeons qu'il est à propos et que nous devons à nous-mêmes et au peuple du Delaware d'exprimer notre désapprobation sans réserve du remède suggéré pour les difficultés existantes par les résolutions de la législature du Mississippi."

L'Etat du Delaware a voté pour M. Breckinridge, et ses délégués à Charleston ont été des premiers à proposer la scission, et M. Bayard l'un d'eux a été nommé président de la Convention sécessionniste des 23. La logique est une belle chose. Les gens du Delaware ont fait tout ce qu'ils ont pu pour la cause de la désunion et aujourd'hui ils n'en veulent plus. Ils sont dans le même cas que M. Buchanan.

LA PRISE DU FORT PULASKI.—Nous lisons dans le Savannah News du 4 courant :

"Hier matin de bonne heure des détachements de l'artillerie Chatham, des gardes volontaires de Savannah et de l'infanterie légère d'Oglethorpe, 150 hommes en tout, et une compagnie sont partis de la ville par ordre de son Excellence le gouverneur Brown, dans le but de prendre possession du fort Pulaski dans l'île Cockspur à treize milles de la ville. L'adjudant général Wayne et le colonel A. R. Lawton ont accompagné les troupes."

Le Républicain du 4 dit qu'il a appris que les troupes envoyées par steamer étaient arrivées à destination, et avaient occupé le fort et s'étaient mises à l'œuvre pour mettre les fortifications en état de défense. Elles vont être renforcées par de nouveaux détachements.

Une bande de Géorgiens s'étant emparé du cotre de la douane Dobbin, le gouverneur Dobbin l'a fait reprendre possession et a écrit au collecteur de la douane pour l'aviser qu'il peut [illegible].

HAVANE.—Le steamer Bienville, parti de New-York le 2 et de la Havane le 7 courant est arrivé hier en ville.

A la Havane on est en plein carnaval et les fêtes sont nombreuses. Les nouvelles des Etats-Unis excitent un vif intérêt.

Les affaires sont lourdes. Le sucre est à 7 1/2 à 8 réaux pour les numéros 11 à 12. Il n'y a pas de demande pour les Etats-Unis. Le stock à la Havane et à Matanzas au 1er janvier était de 29,000 caisses contre 13,000 l'année dernière. La mélasse terrée est à 4 réaux le keg, et les conservations à 13 1/4. Le change est coté comme suit :

Londres 12 3/4 à 13 1/2 prime, New-York 4 1/2 et 3 à 4 1/2 pour cent.

La loterie royale a été tirée le 4, voici les principaux lots gagnants : No 10,720 $100,000 ; 25,841 $50,000 ; 26,227 $25,000 ; 12,772 $10,000 ; [illegible] chacun $1,000.

ELECTIONS DE LA LOUISIANE.—Le vote dans la paroisse de Bâton Rouge a été en faveur de la coopération par une forte majorité, voici les chiffres :

DISTRICTS SÉNATORIAUX.

Coopération		Séparation	
Herron	851	Robertson	780
Fuqua	856	Carter	761

DISTRICTS REPRÉSENTATIFS.

Williams	837	Hardison	761
Pike	848	Byrnes	792

Dans la paroisse d'Est Feliciana, les retours indiquent une grande majorité pour la coopération.

La paroisse d'Ouest Bâton-Rouge a voté presque à l'unanimité pour la coopération.

Paroisse St-Jacques : Le vote officiel est comme suit :

DISTRICT SÉNATORIAL.

Coopération		Séparation	
Gouv. A. B. Roman	590	Loughborough	81

DISTRICT REPRÉSENTATIF.

J. K. Gaudet	591	O. Colomb	64
L. B. Leboutgeois	486	Léopold Arnaud	73

Dans la paroisse St Jean Baptiste on évalue à 220 voix la majorité pour la coopération.

CONVENTION DE LA FLORIDE.—Le 7, les commissaires de l'Alabama et de la Caroline du Sud, ont été introduits dans la Convention et ont prononcé des discours. Celui de la Caroline a présenté des documents au nom de son Etat. Voici le texte de la résolution rédigée par le juge McIntosh, qui a été adoptée par 62 voix contre 5 nons.

"Attendu que tout espoir de préserver l'Union à des conditions s'accordant avec la sécurité et l'honneur des Etats à esclaves, a été dissipé d'une manière définitive par les récentes indications de la force de sentiment anti-esclavagiste dans les Etats libres : En conséquence qu'il soit résolu par le peuple de la Floride assemblé en convention, que les différents Etats de l'Union ont le droit indubitable de se retirer de la dite Union à telle époque et pour telles causes que l'opinion du peuple de chaque Etat, agissant dans leur capacité souveraine, considérera justes et convenables ; et que, dans l'opinion de cette convention les causes existantes sont de nature à forcer la Floride à procéder à l'exercice de ce droit."

La Convention a siégé en séance secrète tout l'après-midi du 7 janvier.

GEORGIE.—L'Augusta Chronicle de samedi nous permet de rectifier les erreurs du télégraphe. Le résultat des élections indique que les opinions sont partagées à peu près également pour 76 comtés déjà connus. Il a 91 dél'gués pour la scission et 85 pour la coopération.

LE PATRIOTE DES OPELOUSAS.—Nous voyons par le numéro du 5 janvier de ce journal, qu'il passe des mains de M. Rodolphe Guéguère en celles de M. E. D. Estilette. Le nouvel éditeur publie la déclaration suivante en tête de ses colonnes.

"En prenant possession du Patriote, je n'ignore pas les difficultés que je rencontrerai en essayant de donner satisfaction à tous ceux qui voudront bien m'honorer de leur patronage. Néanmoins, je m'efforcerai rendre cette feuille aussi intéressante que peut l'être une gazette de campagne. N'étant sous la domination d'aucun parti politique, le Patriote, toujours prêt à louer l'équité, ne manquera pas de combattre le principe [illegible] Que je conserve [illegible] quels qu'en soient les auteurs, je suis loin, d'ailleurs, de douter, mais l'espoir que le public [illegible]. E. D. ESTILETTE."

CHRONIQUE LOCALE.

Enthousiasme militaire.

Troupes régulières pour l'Etat — CINQ NOUVELLES COMPAGNIES.

Le Conseil des Commissaires militaires nommé dans la récente session de la Législature ayant considéré utile d'appeler sous les drapeaux 500 hommes de troupe réguliers pour l'Etat, à raison de un de besoin, a autorisé hier l'enrôlement du nombre susdit de volontaires pour le terme de quatre mois, la paye et la ration d'usage étant les mêmes que celles dont jouissent les troupes des Etats-Unis.

Avant que cette détermination n'ait été connue du public, un général, les ordres étaient déjà remplis et l'on a vu remplir un grand nombre de personnes qui s'étaient présentées. Cet effectif de 500 hommes forme cinq compagnies qui seront commandées par des officiers dont les noms nous seront fournis pour le pays.

OPERATIONS MILITAIRES.

Expédition contre les forts Jackson et Pike.

Ordres officiels.

Nous avons donné, dans le journal d'hier, des détails complets [illegible] [illegible].

[illegible]

Les Continental Guards sont partis, hier, à deux heures de l'après-midi, de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, pour aller s'emparer du fort Pike, aux Rigolets. [illegible]

Attaques nocturnes.—M. Gabriel Fontell, demeurant rue Claiborne et Français, nous prie d'annoncer au public [illegible].

[illegible]

M. Poussel nous affirme que plusieurs personnes de son voisinage ont été victimes depuis quelques semaines d'attentats pareils, et il vous prie d'appeler sur ce fait l'attention de la police de la ville.

Première Cour de District.—Mr M. M. Reynolds a été nommé avocat de district pro tem. en remplacement de M. Chas. M. Bradford, qui s'est rendu dans la milice de l'Etat.

Jos. Kurl a été déclaré coupable d'assaut et batterie, mais recommandé à la clémence du tribunal.

Pat. O'Brien, déclaré coupable de larcin, a reçu la même faveur.

Wm Hurley a été déclaré coupable d'assaut et batterie.

Joseph Whitman, déclaré coupable d'assaut et batterie, a été recommandé à la clémence du juge.

Louise Robinson, f. c. l., a été déclarée coupable d'assaut et batterie.

[illegible]

Recorder Blache.—Jean Garcia a été envoyé devant la Première Cour de District pour avoir proposé l'incendie [illegible].

[illegible]

Vol.—Hier matin, à deux heures, des voleurs se sont introduits chez M. Numa Avegno, rue St-Anne, entre Marais et Tréme, et ont volé [illegible].

Le poignard.—John Welch, blessé d'un coup de poignard, [illegible] [illegible].

Patrick Donnelly a été attaqué et poignardé, [illegible]. Il est en prison. Donnelly est à l'hôpital de Charité.

Nouvelles du Mexique.

Nous avons reçu hier des journaux de Vera-Cruz jusqu'au 31 décembre. Nous empruntons au Trait d'Union de cette date le compte rendu des événements qui se sont accomplis depuis le dernier triomphe de Miramon à Toluca.

Ce coup de main hardi de Toluca, bien que le résultat purement matériel en fût de peu d'importance, avait rameuté le moral du parti clérical aussi bien que possible, les divisions [illegible]. Cependant, l'armée fédérale de l'intérieur, avertie par la leçon qu'avait reçue M. Berriozabal à Toluca, avait reformé ses opérations, afin d'isoler aussi peu que possible les divisions qui la composaient. Vers la moitié de décembre, 8,000 hommes s'étaient réunis à Arroyo-Zarco ou dans les environs, sous le commandement de M. le général Zaragoza. Les divisions de Morelia, composée de 3 à 4,000 hommes, la plupart de cavalerie, se trouvant entre Maravatio et Tlacupa, sous les ordres de M. le général Epitacio Huerta [illegible] [illegible].

L'armée constitutionnelle se trouvait donc en parfaite position, gardée en même temps [illegible] pour 20,000 hommes avec un train formidable d'artillerie.

M. Miramon, enorgueilli par son triomphe de Toluca, résolut de pousser jusqu'au bout l'expérience, et de tenter le sort dans un combat plus décisif. Le 19 décembre, à sept heures du matin, il sortit de Mexico, avec 7 mille hommes, 30 pièces d'artillerie et tous les principaux généraux, pour aller attaquer M. Gonzalez Ortega à Arroyozarco. [illegible]

Le 22 décembre, à huit heures du matin, l'action s'engagea sur les mêmes collines de San Miguel Calpulalpan [illegible].

Le général Ampudia, en marche pour Tula, entendit la canonnade [illegible].

Comme M. Miramon avait emmené avec lui toutes les forces utiles de la garnison, il ne restait dans Mexico, après sa déroute [illegible].

de Tolucs, M. l'ambassadeur de S. M. C. et M. Dubois de Saligny, ministre de France, après s'être concertés avec M. Miramon, et après avoir vainement tenté d'associer à leur démarche M. Wagner, ministre de Prusse, M. de la Reinterie, attaché à la légation des Etats-Unis, se rendirent, avec M. Berriozabal et le général Ayestaran, auprès de M. Gonzalez Ortega, afin d'obtenir des garanties pour M. Miramon et les autres chefs de la faction vaincue. M. Gonzalez Ortega répondit qu'il était prêt à concéder les garanties sollicitées, mais à la condition qu'elles ne s'appliqueraient qu'aux délits politiques et militaires, en tant qu'ils n'auraient pas dévasté les principes du droit des gens, et que les principaux chefs de la réaction seraient considérés comme prisonniers de guerre.

Ces conditions, si raisonnables qu'elles fussent d'ailleurs, ne pouvaient convenir à M. Miramon ni à ses complices qui se sont enfuis, dans la nuit du 23 au 24, avec les 1,200 hommes de la garnison et quelques pièces d'artillerie légère. A leur sortie, la plus grande partie des forces qui les accompagnaient se sont débandées, et lorsqu'ils ont traversé le district de Tlalpam, M. Nicolas Romero, commandant militaire de ce point, les poursuivit, les atteignit à Ixmalo, près du Santo Desierto, et leur enleva ce dernier avec plus du magnifique [illegible].

M. Gonzalez Ortega est entré, par conséquent, sans coup férir, le 25, à Mexico. Dès la veille, le conseil municipal avait confié le commandement de la ville à M. Berriozabal, qui avait été mis en liberté, le 23, avec MM. Degollado et Gomez Farias. L'occupation de la capitale s'est faite au milieu de l'enthousiasme et de l'allégresse publique. Aucun désordre ne s'est produit, et le seul fait à regretter est la mort du rédacteur de trop célèbre Diario de Avisos, qui a été tué [illegible].

M. Gonzalez Ortega a destitué tous les employés nommés par le gouvernement réactionnaire. Il presse instamment M. le président Juarez de se rendre, sans délai, dans la capitale, afin d'y installer son gouvernement, les autorités actuelles étant purement militaires et temporaires. Pour la perception des droits, M. Gonzalez Ortega a nommé M. Francisco de P. Gochicoa, ancien employé destitué par la réaction, et il a chargé M. le licencié Juan M. Iglesias d'organiser et de surveiller l'administration de la douane ainsi que celles de tous les autres bureaux de perception des revenus. M. Zamacona, officier mayor du ministère des finances, envoyé depuis plusieurs jours de Veracruz, par le gouvernement constitutionnel avec des instructions spéciales, était arrivé à Mexico où ses services ne pouvaient manquer d'être éminemment utiles.

M. le président Juarez partira de Veracruz pour la capitale, aussitôt que les circonstances le lui permettront : ce sera jeudi, pensons-nous. Déjà, depuis le 25, MM. Ignacio de la Llave, ministre de la guerre, et Melchor Ocampo, ministre des relations et des finances, étaient en route, par Tezuitlan, et doivent être arrivés aujourd'hui. Les employés des divers ministères vont quitter, tous les jours, pour aller occuper leurs bureaux à Mexico. Et dans peu de jours le gouvernement constitutionnel, complètement installé dans le palais de la capitale, étendra son action bienfaisante, sans opposition et sans contrôle, sur tous les points de la République.

Car il n'est déjà plus une ville importante qu'occupe la réaction. Puebla s'est prononcée le 27 décembre et a reconnu la constitution de 1857 ; on doit le considérer comme rendue dans l'ordre, bien que les termes de cette capitulation [illegible] [illegible].

Tel a été le dénouement de cette grande révolution dont les phases et le résultat doivent réhabiliter la nation mexicaine dans l'esprit des puissances étrangères. [illegible]

Nous soumettons ces courtes réflexions au gouvernement de l'intérieur. [illegible]

M. MacLane, ministre des Etats-Unis, s'est embarqué, le 25 sur le Tennessee, pour retourner aux Etats-Unis. La veille de son départ, et après une audience avec S. E. le président Juarez a donné, en sa propre résidence, un banquet au corps diplomatique [illegible].

Il est à regretter qu'il n'ait pu, comme il en a eu l'intention un moment, retarder son départ d'une quinzaine de jours. Il aurait été témoin du triomphe de la cause à laquelle il a rendu plus d'un service éclatant, et il eût pu féliciter le président constitutionnel dans le palais de Mexico.

Avant de partir, cependant, M. MacLane avait chargé M. de la Reinterie, attaché à sa légation, de se rendre, avec M. Wagner, dans les environs de la capitale, afin d'y suivre de plus près les événements. M. de la Reinterie rapportera ses instructions relatives dont le Trait d'Union a donné jadis l'analyse fidèle, ainsi que le témoigne la note du gouvernement, qu'il a adressé, de San Angel, le 23, aux chefs de l'armée. M. Gonzalez Ortega, en lui remettant copie de la note de M. de la Reinterie, nouvellement arrivé à Mexico, accrédité près du gouvernement constitutionnel, jusqu'à l'arrivée du ministre des Etats-Unis.

M. Wagner, ministre de Prusse, qui avait rompu ses relations avec le gouvernement clérical depuis le rapt de Zuloaga, a manifesté son intention de reconnaître immédiatement le gouvernement constitutionnel. M. Gonzalez Ortega lui a adressé, le 6, une note pour l'assurer que ses nationaux jouiraient de toutes les garanties désirables pour leurs personnes et pour leurs intérêts.

M. Felipe N. del Barrio, ministre de Guatemala et doyen du corps diplomatique, a été reçu le 25, par M. Gonzalez Ortega. Nous ne savons quel a été le résultat de cette réception.

On ne nous dit rien de l'attitude qu'a prise, depuis l'occupation de la capitale, M. l'ambassadeur de S. M. C.

M. de Saligny, dès le 23, a établi la chancellerie de sa légation dans la maison même de M. Muñoz Ledo, sur laquelle a été arboré le pavillon de la France. Quelques journaux ayant fait des réflexions sur ce fait, il a été publié une explication suivant laquelle il a déclaré que la maison de M. Muñoz Ledo a été prise à loyer, depuis le 21, pour y établir les bureaux de la légation ; que M. Muñoz Ledo n'a échappé à rien, et que la légation française ne protégera pas d'autres intérêts que ceux qui, aux yeux des principes du droit, sont placés sous sa garantie.

Enfin, pour terminer, nous dirons que la veille de son départ de Mexico, M. Miramon a fait, en famille, la distribution de $114,000 qui restaient des fonds enlevés à la légation anglaise, de sorte que la réaction a fini comme elle avait commencé, par le vol.

P. S. Un courrier extraordinaire arrive à l'instant annonçant officiellement la soumission de la citadelle de Perote. Les forces de Marquez et Cobos se sont dispersées après une légère escarmouche.

Décédée, mercredi matin, 9 du courant, à 7 heures, à l'âge de 13 ans, 6 mois et neuf jours, EMILIE, fille aînée de Frédérick et d'Adèle Kanner. Les amis de la famille sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu ce matin, vendredi, 11 du courant, à 10 heures. Le convoi partira de la rue Dauphine, No 47.

PATTES D'ASPERGES.
10,000 PATTES D'ASPERGES
[illegible] — T. BACHELIER. 11 janv—6f.

POMMES de terre [illegible] — COUGLLE & ULIAN. [illegible]

B. PRADEL, aîné,
44, rue St-Charles, en face de l'Hôtel St-Charles.
Alfénide ! Alfénide !
800 DOUZAINES [illegible].

ATTENTION.
Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente d'établissement qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin d'encan de G. Lhomond, Blache & Co, No 69, rue de Chartres. [illegible]

Habitations Sucrières DE VALEUR,
Seront vendues à l'encan,
Par McCerren & Landry, encanteurs
Dans la grande salle d'encan, au MASONIC HALL, samedi matin, 26 janvier 1861, à 11 heures.
Voir l'annonce publiée en plein, dans la Propagation Ede. 7 janvier—jusq 26 janv.

RACAGNAS, ATTENTION !
Vous êtes priés d'assister à une réunion de votre Compagnie, aujourd'hui, 11 janvier, à midi, chez A. Abadie, rue de la Vieille-Levée, entre St-Philippe et Ursulines.
Par ordre. J. A. REVOILE, Sergent. 11 janv—1t

Banque du Crescent City.
Nlle-Orléans, 10 janvier 1861.
Les électeurs du Conseil des Directeurs pour l'année : Jos. C. Morris, Joshua Peebles, H. Kendall Carter, J. F. Mason, Jno. I. Laboulaye, Wm C. Tompkins, Jno Pemberton, W. B. [illegible], S. P. Voorhies.
[illegible]

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. La ville de la Nouvelle-Orléans demandant l'ouverture de la rue Amour [illegible].
J. B. LEEFE, A. MOREL, J. P. BARNETT, Commissaires.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. [illegible]
J. B. LEEFE, A. MOREL, J. P. BARNETT, Commissaires.

Grand Consistoire de la Louisiane.
Vallée de la Nlle Orléans, le 9e jour de Tebet A. M. 5621—Janv. le 10 1861 E. V.
[illegible] THOS. F. BRADD, 33me, Grand Chancelier.

Societa Italiana di Mutua Beneficenza.
[illegible] ANGELO BOCCILE, Segretario.

Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.
L'ASSEMBLÉE régulière [illegible].
Par ordre du président, E. P. DE LABARRE. AUG. LANDRY, secrétaire.

ON DEMANDE A LOUER,
Une rez-de-chaussée ou un premier dans les rues Royale, Bourbon ou Dauphine entre Dumaine et Canal. [illegible]

SOMNAMBULISME.
MME ALLUARD, rue Bourbon, 331, entre Toulouse et Hôpital, traite spécialement les maladies [illegible].

MAGNOLIA whisky de S. M. Pike—15 barils en débarquement du steamboat Unicorn, à vendre par BERNARD TURPIN, 51 (ancien 35), rue Vieille Levée.

AVIS.
La Société qui existait en cette ville entre les soussignés, sous la raison sociale de S. De Visser & Co, est aujourd'hui dissoute [illegible].
31 décembre 1860. SIMON DE VISSER, JOSE VILLARRUBIA.

Formation de Société.
Les soussignés ont ce jour formé une société pour la continuation des affaires de la maison S. De Visser & Cie, en cette ville, sous la raison sociale de Villarrubia & Laughland. 1er janvier 1861.
JOSE VILLARRUBIA, GEO. LAWSON LAUGHLAND.

AVIS.
Bureau, rue St Charles, No 27.
AVIS est donné aux actionnaires de la COMPAGNIE D'ASSURANCE DU STAR qu'il a été déclaré par les Commissaires de Liquidation, un dividende de 24 pour cent sur le capital [illegible].

Compagnie du chemin de fer Pontchartrain.
AUJOURD'HUI, à une réunion des actionnaires, ont été élus comme Directeurs pour l'année : J. M. LAPEYRE, S. S. JENNINGS, EDW. BRIGGS, ALPHONSE MILTENBERGER, F. A. LUCAS, JOS LANATA, JOHN WATT.
ALF. BOURGES, Secrétaire.

Société des Francs-Amis.
Nlle-Orléans, 8 janvier 1861.
La Société des Francs-Amis, de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle [illegible].

BILLETS PERDUS OU ÉGARÉS.
Les soussignés donneront une récompense libérale pour la remise des vingt-et-un billets [illegible].
[illegible]
Le paiement de tous les susdits billets ayant été arrêté, le public est de nouveau prévenu de ne pas les recevoir en négociation.
DUBREUIL & CO., Banquiers, Rue du Camp, No 14.

MÉDECIN HOMŒOPATHE DE PARIS.
M. FRAX reçoit tous les jours, depuis 8 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après-midi. Spécialités. Maladies des enfants, Id. hystériques, Id. vénériennes, Accouchements. Rue des Remparts No 191, au premier. [illegible]

CONSERVEZ VOS DENTS.
J. A. CASSAGNAVANT, chirurgien dentiste, No. 131, rue Royale [illegible].

S. D. GRATIAA & CO.,
59, rue Douane,
OFFRENT à vendre, [illegible].

MAISON LUCAS & MASSON
Encoignure Royale et Conti.
Renommée pour vendre MEILLEUR MARCHÉ que toutes les maisons de nouveautés de la Nouvelle-Orléans, veut clore la saison et écouler tout son stock par un immense sacrifice, qui rend toute concurrence impossible.
AVIS---AUX PERSONNES QUI VEULENT ACHETER DE
BELLES MARCHANDISES
A BON MARCHÉ.
7 janv—6t

Banque de l'Union de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1861.
AUJOURD'HUI, une assemblée des Directeurs il a été déclaré un dividende de [illegible]. GEO. A. FREART, Caissier.

BANQUE DU SUD,
Nlle-Orléans, le 1er janvier 1861.
LA direction a déclaré hier un dividende de quatre pour cent [illegible] "Chemical Bank," en la ville de New-York.
THOS. LAYTON, Caissier.

ATTENTION !
NÉGOCIANTS ET BANQUIERS !
COFFRES-FORTS DE LILLIE !
A l'épreuve du feu ! ......A l'épreuve du feu !
TÉMOIGNAGES RÉCENTS :
Green Bay, Wis., 25 juillet 1860.
[illegible] GEORGE G. HAYWOOD.
TENTATIVE AUDACIEUSE DE VOLEURS.
[illegible]
Considérez :
[illegible]
No 33, rue du Camp, Nlle-Orléans,
DAVIS BROS.

HOTEL DU SUD,
Front Levée, encoignure Bienville, tenu par
N. GEORGES.
N. GEORGES, connu à la Nouvelle-Orléans [illegible].

RESTAURANT D'EDWARD,
15, rue d'Union,
Entre les rues St-Charles et Carondelet.
[illegible] EDWARD BENECHAUD.

NOUVEAU MAGASIN.
Spécialité de Confections
DENTELLES, LINGERIES, &c
M. C. WALLER & Cie, [illegible].

J. AVET. P. AVET.
AVET, Frères,
GROCERS
Aux bine stores,
Encoignure Bienville et Vieille Levée,
[illegible]

Encore un nouveau déballage
Chez C. LELIEVRE & Co.,
174 rue Royale.
REÇU par le steamship Bienville, de New-York : [illegible]

PHOTOGRAPHES,
AMBROTYPES ET IVORYTYPES.
F. MOISSENET
Au No 142, rue du Canal, près Bourbon.
[illegible] PORTRAITS AMBROTYPES. [illegible]

Demande de cuisinière.
On demande de suite une bonne cuisinière, [illegible] rue de Chartres, No 46, à Mlle SOPHIE BOUTRON.

TRAITES SUR LA HAVANE,
Pour n'importe quelles sommes,
ET A COURTE VUE.
[illegible]

SPÉCIALITÉ.
DIAMANS ! DIAMANS !!
A. CANDIDE,
No 85, rue de Chartres.
OFFRE à vendre [illegible].

LOUISIANA ACADEMY
Rue Hôpital, No 79,
entre Royale et Bourbon.
Cette institution fondée par M. A. PERRIER [illegible].

BUREAU DU CANAL CARONDELET ET BAYOU ST-JEAN [illegible].
Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1860.
[illegible] LOUIS GAGNET, Secrétaire.

Institution Lefoullon,
Rue St-Claude, entre Ursulines et Bayou.
MME et Mlle LEFOULLON [illegible].

Genièvre de Hollande.
15 [illegible] FREAU & COUTURIE.

GALERIE DES BEAUX ARTS
DE A. CONSTANT & CO.
ARTISTES ET PHOTOGRAPHES,
[illegible] A. CONSTANT & Co.

AUX DAMES.
MADAME MAURY,
SAGE-FEMME,
Ex-interne de l'hôpital de Toulouse, reçue par la faculté de Montpellier,
[illegible].

Modes nouvelles.
EN DÉBALLAGE—Un joli choix d'articles de luxe [illegible] J. DEBBES JR., 48 rue de Chartres.

Brodequins Russell.
6000 paires brodequins Russell, de premier choix [illegible] BLANCAND & GUYOT.

AVIS.
M. F. PAYET, docteur en médecine de la Faculté de Paris, [illegible].

AD. HINCH,
PEINTRE EN PORTRAITS.
No 7, rue Bourbon.

Pour Cordonniers,
L'élastique pour souliers,
De la compagnie de GOOD YEAR
[illegible] LÉON PIERRE & Co.

CHOCOLAT ! CHOCOLAT
Avis aux familles.
G. LAVIE,
Rue St-Charles, No 21.
[illegible]

BON MARCHÉ, MEILLEUR MARCHÉ
LE MEILLEUR MARCHÉ !
THEO DANZIGER
Encoignure des rues Royale et St-Philippe.
VIVE LA CONCURRENCE !!!
[illegible]

SIROP PECTORAL.
[illegible]

MANTEAUX ET CONFECTIONS.
[illegible]

FOULON & BROCARD,
NOTAIRES PUBLICS,
Rue Royale, No 71.

Boulangerie Star Mécanique,
[illegible]

5000 bouteilles huile de foie de morue, de Hogg.
[illegible]

MAGNIFIQUE PLAN.
Loterie à nombre simple de WOOD, EDDY & Co.,
Magnifique Loterie pour décembre.
[illegible]
5485 LOTS !
[illegible]

LÉON LAUGRIN,
AVOCAT,
[illegible]

LOUIS, RESTAURATEUR,
[illegible]
TABLE D'HOTE.

Dr THURBER,
DENTISTE,
[illegible]

Changement de domicile.
[illegible]

CHAMPAGNE
Chs. Farre,
[illegible]

BITTER DES ARABES.
[illegible]

MADAME THIERRY
[illegible]

SPÉCIALITÉS
DU DOCTEUR VERGÉ.
[illegible]

PAPIERS PEINTS.
[illegible]

SEULE AGENCE DE LA
Célèbre Manufacture "Stacker"
[illegible]

J. J. ALBERT,
33, rue de Chartres 33,
[illegible]

CORAIL ET BIJOUX
A PRIX RÉDUITS.
[illegible]

2,000 PAIRES [illegible] BLANCAND & GUYOT.

Mlle LÉONTINE,
Ex-première demoiselle au fabre de Mme P. ALBERT,
51, Rue Royale, au premier.
[illegible]

Jambons nouveaux de Westphalie.
[illegible] WARNEKEN, KIRCHHOFF & Co.

Compagnie du gaz de la Nlle-Orléans.
AVIS—Les Directeurs de cette Compagnie ont déclaré un dividende [illegible].

[illegible] TURPIN. [illegible] VICTOR MARIONAN. [illegible] VON HAMMAN. [illegible] DUNCAN & Co. [illegible]